

Turenne Investissement et les Fonds gérés par Turenne Capital accompagnent le rapprochement de SATAM et MECI

Paris, le 29 avril 2009 : Turenne Capital, à travers Turenne Investissement et plusieurs de ses Fonds, a réalisé un investissement complémentaire de 1,7 million d'euros, dont 400 000 euros pour Turenne Investissement, dans COUNTUM, la holding de tête du groupe SATAM, afin de réaliser l'acquisition de MECI dans le cadre d'un build-up visant à constituer un acteur majeur du secteur.

Basée à Issoudun (36), MECI (10 millions d'euros de chiffre d'affaires) est un spécialiste du comptage transactionnel des hydrocarbures gazeux et liquides. La société dispose notamment d'une expertise en ingénierie dans la gestion des flux pétroliers et gaziers.

Avec cette opération, SATAM, le leader français du comptage industriel et transactionnel des flux énergétiques, complète son offre à destination des grands gestionnaires de dépôts et opérateurs de l'énergie dans leurs problématiques de logistique et de stockage des produits.

Le groupe COUNTUM ainsi constitué avec des implantations à Roissy (95), Falaise (14) et Issoudun, entend faire profiter l'ensemble de ses filiales du réseau international de commercialisation de SATAM.

Fort de 130 collaborateurs et d'un chiffre d'affaires supérieur à 20 millions d'euros, le nouvel ensemble se positionne comme l'un des acteurs majeurs du marché.

Monsieur Vincent Beranger, Président de COUNTUM, se réjouit de « ce rapprochement industriel qui va permettre aux deux entités de mettre en œuvre tous leurs savoir-faire et d'exploiter au mieux leur potentiel commercial. Les grands donneurs d'ordre du marché trouveront désormais chez COUNTUM une offre globale adressant l'ensemble de leurs besoins de gestion de flux. »

Monsieur Benoît de Bray, Directeur Général de MECI, déclare : « ce projet industriel, initié de longue date sous la forme d'un partenariat commercial privilégié et qui se concrétise aujourd'hui, correspond à une véritable logique tant par rapport à la demande du marché que pour l'avenir des sociétés. »

Turenne Capital, à travers Turenne Investissement et plusieurs de ses Fonds, a déjà investi 3,3 millions d'euros, dont 750 000 euros pour Turenne Investissement, dans COUNTUM, la holding du groupe SATAM en février dernier.

Ont participé à l'opération :

Conseil juridique COUNTUM :

Cabinet Praxes - Jean-Louis Médus,
Charles-Edouard Chaugne

Conseil financier COUNTUM :

One Equity Strategy – Jean-Philippe Villa,
Anthony Wimbush

Conseil juridique MECI :

Cornet Vincent Segurel – Dominique Payet,
Chantal Danseux

Conseil financier MECI :

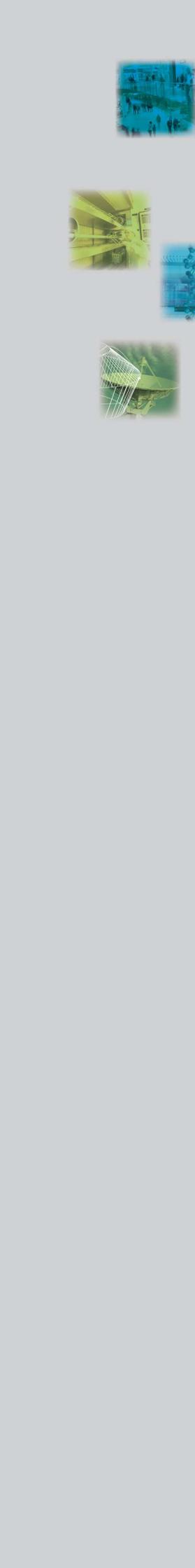
AR Partners - Antoine Roullier

Audit comptable:

Ernst & Young - François Poncet

Banques :

Crédit Agricole Centre Loire - David Asklund



Turenne Capital :
Centre Capital Développement :

Quentin Jacomet, Hubert Michalowski
Catherine Kraft Le Marec

A PROPOS DE SATAM

Créé en 1920, SATAM conçoit, produit et commercialise, en France et à l'international, des systèmes de comptage industriel de produits pétroliers et gaziers. La société compte une cinquantaine de collaborateurs répartis à Roissy (95) et Falaise (14). La société a réalisé, en 2008, un chiffre d'affaires de plus de 10 millions d'euros.

A PROPOS DE MECI

Créé en 1927 et forte de 80 collaborateurs, MECI est un spécialiste du comptage transactionnel des hydrocarbures gazeux et liquides. La société était jusqu'ici détenue par son management et Centre Capital Développement.

A PROPOS DE TURENNE INVESTISSEMENT

Turenne Investissement, société de capital développement créée par Turenne Capital, investit et désinvestit avec les Fonds gérés par Turenne Capital.

Turenne Investissement a vocation à accompagner – en tant que seul investisseur ou investisseur de référence – des PME en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission, dans les secteurs suivants : la santé, la distribution spécialisée, l'industrie innovante et les services. Les participations sont acquises avec un objectif de détention à moyen terme.

En se positionnant sur le segment du capital développement et des transmissions pour des PME en forte croissance et présentant une valeur d'entreprise inférieure à 100 millions d'euros lors de l'investissement, Turenne Capital est devenu l'un des principaux acteurs indépendants sur ce marché.

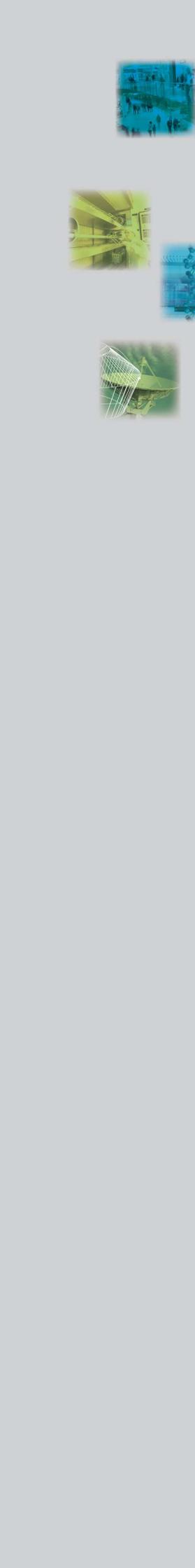
A PROPOS DE TURENNE CAPITAL

Créée en 1999, Turenne Capital, société de capital développement indépendante gérant 300 M€, accompagne les chefs d'entreprise dans leurs opérations de croissance, à l'international et dans le cadre d'opérations de transmission. Turenne Capital investit dans tous types de secteurs d'activité, pour des montants compris entre 1 et 10 millions d'euros, essentiellement en capital développement, notamment dans la santé (Airox, Scient'x, Technoflex), dans le e-commerce (Kelkoo, Mistergooddeal), dans les technologies de l'information (Avanquest, Capsule), dans les services (Webhelp, Globe Diffusion) et l'industrie (Pellenc).

En se positionnant sur le segment du capital développement et des transmissions pour des PME en forte croissance et présentant une valeur d'entreprise inférieure à 100 millions d'euros lors de l'investissement, Turenne Capital est devenu l'un des principaux acteurs indépendants sur ce marché.

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR

Contacts		
Turenne Capital	Actus Finance	
Béatrice VERNET	Coralie VOGT	Jérôme FABREGUETTES-LEIB
Secrétaire Général	Relations Presse	Relations Investisseurs
Tél. : 01 53 43 03 03	Tél. : 01 53 67 35 79	Tél. : 01 77 35 04 36
bvernet@turennecapital.com	cvogt@actus.fr	jfl@actus.fr



Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*)

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumis à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations sus mentionnées.